

# FORMATION DES BENEVOLES

COCAGNE ACEPP 31 VOUS PROPOSE UN PARCOURS DE FORMATION ADAPTÉ AUX BENEVOLES ASSOCIATIFS DU RESEAU ACEPP QUI SE DÉROULE EN GRANDE PARTIE À DISTANCE.

VOUS SUIVEZ LA FORMATION À VOTRE RYTHME, DE CHEZ VOUS, SUR LES PLAGES HORAIRES QUI VOUS CONVIENNENT : LES MODULES SONT CONÇUS POUR S'ADAPTER À TOUS LES PROFILS DE STAGIAIRES.

PERIODE : OCTOBRE A DECEMBRE 2018

## PUBLIC

Membre (ou futur membre) du Conseil d'administration ou du bureau d'une association gestionnaire d'un établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) du réseau ACEPP

*Gratuit*  
SUR INSCRIPTION  
AVANT LE 3 OCT.

## COMMENT CA MARCHE ?

- Le parcours de formation est découpé en 5 modules (dont 4 à distance).
- Les modules 3 et 4 sont optionnels.
- Chaque module à distance devra se faire (à votre rythme) dans une période de 15 à 21 jours.
- Des temps d'échange à distance seront planifiés avec le groupe et le formateur.
- Le module 5 est un temps de regroupement en présentiel (modalités définies avec le groupe).

## PRE-REQUIS

- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Wifi
- Disposer d'une adresse mail

## RENSEIGNEMENTS

Cocagne Acepp 31  
Villa des Rosiers,  
125 av Jean Rieux, 31500 Toulouse  
formations@cocagne31.org  
05-61-72-62-03



# PROGRAMME

**OBJECTIFS :** L'objectif de cette formation est de permettre aux parents bénévoles, gestionnaires de lieux d'accueil, de prendre en main leur fonction et de renforcer leurs compétences.

Il s'agit pour eux d'assumer la gestion associative des lieux d'accueil petite enfance en collaboration avec la direction de la structure.

Cette formation va permettre de co-construire des outils afin de faciliter le fonctionnement associatif et la prise de fonction des bénévoles gestionnaires.

## MODULE 1 : CADRE ET REGLEMENTATION (6 HEURES A DISTANCE)

Objectif : Appréhender le cadre et la réglementation applicable à une association gestionnaire d'un lieu d'accueil de jeunes enfants.

Contenu :

- Le secteur d'activité (Economie sociale et solidaire, association)
- Le fonctionnement associatif et le projet associatif
- La réglementation applicable (loi 1901, code de la santé publique, droit du travail, convention collective, sécurité...)
- Les partenaires de l'association

## MODULE 2 : LA VIE ASSOCIATIVE (6 HEURES A DISTANCE)

Objectif : Identifier le fonctionnement d'un établissement d'accueil du jeune enfant et les documents propres à l'association gestionnaire.

Contenu :

- Le fonctionnement de l'association : coopération parents-professionnel, rôles et responsabilités, les délégations
- Les documents propres à l'association : Statuts, règlement intérieur, Projet d'établissement, règlement de fonctionnement...

## MODULE 3 : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (6 HEURES A DISTANCE)

Objectif : Définir la fonction employeur et pratiquer les outils de la GRH.

Contenu :

- La cadre juridique : Droit du travail, convention collective, dialogue social...
- Les outils : fiche de poste, système de rémunération, les entretiens professionnels, la formation des salariés...
- La gestion du personnel : les règles liées à l'embauche, au contrat de travail, la paye...

## MODULE 4 : LA GESTION FINANCIERE (6 HEURES A DISTANCE)

Objectif : Connaître les bases de la comptabilité et les Etats comptables et savoir communiquer auprès des financeurs.

Contenu :

- L'organisation comptable et les principes comptables
- Se repérer dans les états comptables (Bilan, compte de résultat...)
- Construire un budget prévisionnel, identifier les sources de financement spécifiques au secteur.

## MODULE 5 : BILAN (6 HEURES EN PRESENTIEL)

Objectif : Faire le bilan de la formation et identifier les outils permettant de favoriser l'implication bénévole et le renouvellement des instances gestionnaires de l'association.

Contenu :

- Retour sur les apports de la formation. Partage des pratiques.
- Identifier les freins et les facteurs favorisant la participation des familles dans la vie de l'association
- Proposer des outils afin de favoriser cette participation.